



Mégots

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 22 février 2007

Depuis le 1er février les fumeurs de mon entreprise sortent pour fumer, mais ils ramènent leurs mégots pour les jeter dans leur poubelle. Nous sommes dans un bureau paysager et ça pu toujours !!! Ont ils le droit ? Que puis je faire ?

Réponse :

Il s'agit là d'un problème interne de l'entreprise. Peut-être pourriez-vous suggérer la mise à disposition de cendriers dans l'emplacement réservé aux fumeurs.